

Liste des délibérations du Conseil d'Administration Séance du 07 décembre 2023

Affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONTCOURT-FROMONVILLE s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Maxime LABELLE, Maire.

Étaient présents : Francis BOURGUIGNON, Aurélie COCU, Virginie COUTEAU, Sandrine GALLEGO, David GIBOUTET, Didier HENGY, Philippe JACQUELINE, Maxime LABELLE, Zacharie LECOMPTE, Marie-Élisabeth LELIEVRE, Alain MORLAT, Maryse TERRAGNO.

Étaient absentes représentées :

Josiane LEGROS a donné procuration à Maryse TERRAGNO
Delphine PICHON a donné procuration à Marie-Élisabeth LELIEVRE

Étaient absents excusés :

Tom O'ROURKE, Françoise OLLIVIER, Stéphanie PACTON.

Secrétaire de séance : David GIBOUTET

Approbation du PV du Conseil d'Administration du 21 septembre 2023

Délibération n°2023-13 – Secours d'urgence

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

DÉCIDE la prise en charge de frais d'un paiement de loyer d'un montant de 720 euros ainsi que le paiement d'un loyer et d'un reliquat de facture d'énergie d'un montant de 1 641 euros.

DIT que les dépenses sont inscrites au budget.



Délibération n°2023-14 – Prise en charge – frais de cantine

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE de prendre en charge à hauteur de moitié les factures périscolaires d'une famille Moncourtoise de janvier à mars 2024.

DIT que les dépenses sont inscrites au budget de l'exercice en cours.


Le Président

Maxime LABELLE

Le secrétaire de séance,


David GIBOUTET